

(1)

(N° 97.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1897.

Projet de loi instituant des délégués à l'inspection des mines (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. CAVROT.

ARTICLE PREMIER.

Tous les trois ans, les *électeurs inscrits sur les listes électorales pour les Conseils de l'Industrie et du Travail et les Conseils de prud'hommes choisiront les candidats à l'inspection des mines.*

F. CAVROT.

O. BRENEZ.

(1) Projet de loi, n° 183
Rapport, n° 212
Amendements, n° 65, 85, 86, 87, 93 et 95. } (session de 1895-1896).